

# CENTRE Le conseil régional s'empare du dispositif « Afpa »

**L'Afpa présente, sur ce territoire, l'un des meilleurs taux d'accueil des jeunes dans ses modules de formation.**

C'est au niveau national que la « vieille dame » de la formation, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa), a lancé, il y a trois semaines, une « campagne d'information en faveur de la formation professionnelle des jeunes », sous l'égide de l'ancien coach de la nageuse Laure Manaudou, Philippe Lucas.

## **Commande publique transférée.**

Le point de départ de cette campagne réside dans les chiffres du chômage des moins de 25 ans. « Cette année, le nombre des 16-25 ans à la recherche d'un emploi a augmenté de 40 %. A l'Afpa, nous pensons que l'on ne peut pas en rester là. Il existe des solutions, des métiers avec des débouchés et nous savons former à ces métiers, fait valoir Philippe Cailla, directeur général de l'institution. En 2008, nous avons accueilli près de 50 000 jeunes sur nos campus. Trois sur quatre trouvent un emploi dans les six mois qui suivent leur sortie de stage. » Une préoccupation qui rejoint celle des conseils régionaux, doublement compétents à ce titre, puisqu'ils assument la responsabilité de la formation professionnelle des chômeurs et des jeunes.

Depuis le transfert aux régions de la commande publique à l'Afpa, devenu effectif le 1<sup>er</sup> janvier mais précédé d'une période de transition qui s'est étendue de deux à trois ans, les exigences des conseils régionaux en la matière ont été clairement affir-

mées. Dans le Centre, au moment de la signature de la convention tripartite région-Etat-Afpa, en 2005, la collectivité a ainsi fixé un objectif ambitieux : 50 % des formations de l'Afpa financées par la région doivent s'adresser aux jeunes.

## **Parcours de préqualification.**

Quatre ans plus tard, l'Afpa-Centre n'y est pas encore parvenue. Néanmoins, elle affiche l'un des meilleurs taux d'accueil de jeunes, puisqu'il

s'établit à 40 % sur l'année. Plus précisément, « au 31 octobre, nous comptons 1 469 jeunes sur les 2 993 stagiaires en formation. Soit 49,1 % », se réjouit Marc Kempf, directeur régional de l'Afpa-Centre. Au-delà de l'objectif défini par le conseil régional, la collaboration entre le donneur d'ordre et le prestataire s'articule autour de deux modalités précises, destinées à ce public particulier. Tout d'abord, « le conseil régional a impulsé le par-

cours de préqualification que nous mettons en œuvre », avance Marc Kempf. Les futurs stagiaires bénéficient, dans ces modules, d'une formation en savoirs de base (français, calcul) et d'un apprentissage du « savoir-être ». Ensuite, l'Afpa

**Trois jeunes sur quatre trouvent un emploi dans les six mois qui suivent leur sortie de stage.**

**Philippe Cailla,**  
directeur régional de l'Afpa-Centre

a construit un partenariat avec les missions locales de la région pour organiser « les vendredis de l'Afpa », au cours desquels les jeunes peuvent « toucher du doigt » les formations proposées par l'organisme.

**Limites de la centralisation.** Le transfert de la commande publique commence donc à donner des résultats. Néanmoins, Jean-François Mézières, directeur général délégué à la formation et à l'éducation au conseil régional (*lire son témoignage ci-contre*), souligne qu'il n'est pas toujours évident de « nouer une relation de proximité efficiente, alors que le fonctionnement de l'Afpa reste centralisé. Ce dernier entraîne, notamment, des délais trop longs pour entrer en formation. »

Du côté de l'organisme, on indique que « la différence est importante car l'Etat était un client lointain. Aujourd'hui, c'est sans doute moins confortable, l'exigence de notre financeur étant plus forte. Mais c'est surtout un levier de progrès interne énorme », conclut Marc Kempf. **S. F.**